



## PROCES VERBALE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2024

LE 31/01/2025

CENTRE CULTUREL DU VIEUX PORCHE

Présents : Daniel Dahiot, Marie-Renée Rupin, Django Guyon, Dominique Taburet, M. et Mme Colombel, Lizet Riela.

### DEBUT DE SEANCE 18H30

Après le mot d'accueil du Président, il est procédé à l'émargement de la liste des présents, à la désignation d'un secrétaire de séance (Django Guyon) et à l'ordre du jour comme listé dans la convocation. Un power point d'illustration accompagne le déroulement de la séance.

#### 1. Présentation de l'association, genèse et mandats

Il est rappelé la création et l'historique de l'association depuis 2014 ainsi que ses mandats comme indiqué dans les statuts initiaux. L'association portait alors le projet de valorisation de la chapelle St Marse à travers une journée événementielle (messe en l'honneur de St Marse, repas à la chapelle St Marse avec des animations : jeux, tombola, chants, contes, exposition,...) et sa participation aux journées nationales du patrimoine à travers la cuisson de pains dans l'ancien four vendus au profit de l'association et une visite guidée de la commune s'appuyant sur l'architecture remarquable (église, mairie, mosaïque Odorico, etc.). Des projets qui étaient menés avec l'aide de partenaires locaux (commune et commerces).

Il est exposé qu'avec le nouveau bureau élu en juin 2024 (AG) et la révision des statuts en novembre 2024 (AGE), l'association souhaite proposer de nouvelles orientations, de nouveaux projets à caractère patrimonial et culturel. Ceci afin de mettre en lumière un patrimoine communal archéologique et historique riche par la collecte et l'étude de données, la diffusion des connaissances par la médiation culturelle (exposition, visite guidées), la publication, etc.

Des projets soutenus par la municipalité et menés en partenariat avec la Médiathèque de Bais.

#### 2. Rapport moral du Président, Présentation des projets et actions menés en 2024 (juin à décembre)

##### a. Fonctionnement

Un nouveau Bureau a été élu lors de l'AG de 28 juin 2024 :

- Daniel Dahiot, Président
- Marie-Renée Rupin, Trésorière
- Django Guyon, Secrétaire

**b. Communication**

- Création d'une adresse mail : [amispatrimoinebais@gmail.com](mailto:amispatrimoinebais@gmail.com)
- Création du site internet de l'association avec une boutique en ligne (livres, marque-pages, cartes postales) : <https://www.amispatrimoinebais.com>
- Création d'une page Facebook et Instagram
- Edition d'un rull up de communication / promotion présentant l'association.
- Participation au forum des associations organisé par la commune de Bais (Stand promotionnel de l'association).

**c. Patrimoine / Mémoire**

- Achat d'un scanner à diapo pour la numérisation de fonds de diapositives
- Numérisation de la collection d'anciennes cartes postales à l'effigie de Bais de M. Gilbert Chesnel ;
- Hommage à Anne de Tourville (1910 – 2004), contribution au bulletin municipal n° 48, Janvier 2025 (texte de l'article : Django Guyon ; étude généalogique, D. Dahiot).

**d. Publication**

- Réédition de l'ouvrage de D. Dahiot *Paul, le chevalier Pendragon aux runes*, éd. Thebookedition, vendu au profit de l'association 10€.
- Edition de marque-pages (valorisation de la collection de cartes postales anciennes de G. Chesnel), vendus au profit de l'association 1€

**e. Evènementiel**

- *Journées nationales du patrimoine* : Exposition Introduction à l'Histoire de Bais (D. Taburet) ; visite guidée commentée du porche (D. Dahiot) ; Exposition numérique Bais d'hier et d'aujourd'hui, coll. G. Chesnel (D. Guyon) ; Atelier calligraphie (Médiathèque de Bais) ; Récital de harpe (Marie Jan, Médiathèque de Bais) ; accueil et animation (bénévoles de la médiathèque et de l'association : M-R Rupin, L. Riela, Th. Ronceray, etc.) ;

**3. Rapport moral 2024 + Délibération**

Le Secrétaire expose la conformité des projets menés et des objectifs atteints.

Le rapport moral est voté et approuvé à l'unanimité.

**4. Rapport financier 2024 + Délibération**

La Trésorière expose les dépenses et les recettes de l'année 2024 et leur conformité.

- Charges 2024 : -712,93€
- Produits 2024 : 66.99€
- Résultat 2024 : -645,94€

Résultat négatif du fait du relancement des activités de l'association nécessitant quelques investissements pour permettre le bon fonctionnement de l'association et le déploiement de ses actions. Résultat qui n'entache en rien une trésorerie positive dont le solde était de 1836.32€ au 7 mai 2024 comme annoncé à l'AG du 28 juin 2024.

Le rapport financier est voté et approuvé à l'unanimité.

## 5. Fixation du montant de la cotisation

Suite à l'AGE de novembre 2024 portant sur la révision des statuts, il a été fixé et voté à l'unanimité un nouveau barème de cotisation :

- Cotisation membre actif : 10 €
- Cotisation pour les moins de 25 ans et les demandeurs d'emploi : 5 €
- Cotisation deux membres même adresse : 12 € (soit 6 €/pers./an)
- Cotisation membre bienfaiteur : 20 € ou plus

Il est voté à l'unanimité le maintien de cette grille de cotisation.

## 6. Programmation 2025

- a. Participation de l'association aux évènements patrimoniaux et culturels nationaux :
  - Nuit des musées : Technique et iconographie des vitraux de l'église de Bais
  - Journées nationales de l'archéologie : Bais à l'époque médiévale, le cas de son cimetière
  - Journées nationales du patrimoine : visite guidée et commentée de l'église de Bais
  - Semaine du goût : mise à l'honneur de la flore locale passée et actuelle (châtaigne, chanvre, ...)
- b. Mise en œuvre d'ateliers destinés aux membres adhérents :
  - *Atelier généalogie* pour retracer son arbre généalogique et/ou l'histoire de sa demeure
  - *Atelier Trucs et bidules* pour expertiser des vestiges / biens culturels issus de collections privées (céramiques, tessons, vestiges archéologiques, verrerie, etc.)
- c. Poursuivre la collecte documentaire de collections privées (sous convention) :
  - Numérisation du fonds de diapositives confié par la municipalité
  - Numérisation de la collection de cartes postales anciennes de feu M. Gallier avec l'aimable contribution de sa veuve, Simone Gallier.
- d. Participation à des évènements locaux :
  - *Sportiviales*, 24 avril 2025 : Présentation du porche Renaissance de l'église de Bais aux participants
  - *Forum des associations*, sept. 2025

➤ **Marché de Noël**, déc. 2025

- Vente de confiture de châtaignes dont le dernier recensement du cadastre de 1828 indique que les châtaigneraies occupent un territoire de 101 hectares sur Bais.
- Animation autour du chanvre dont le dernier recensement du cadastre de 1828 indique que le chanvre occupait alors une surface de 40 hectares.
- Vente de sachets de chocolat : copie en chocolat des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais
- Devis en cours.
- M. et Mme Colombel nous conseillent de prendre contact avec Sébastien Colombel, artisan chocolatier de renom (Mieussy 74) pour avis et conseils si besoin : <https://www.chocolaterie-colombel.fr/>

e. **Dépenses / achats envisagés :**

- Drapeau plume + pied lesté + frais de port : environ 130€ HT
- Edition marque-pages + frais de port : environ 35€ (100 unités)
- Achat vidéo projecteur : devis à venir
- Achat pointeur laser : environ 30€
- Petit matériel et fourniture de bureau : 100€
- Edition de pièces en chocolat + sachets : devis à venir

**7. Vote du budget prévisionnel 2025**

Au vu des projets exposés et envisagés pour l'année 2025, un budget a été estimé à hauteur de 500/600€ (des devis sont en attentes de réception).

Une plaquette de présentation de l'association est en cours d'édition afin de déposer une demande de subventions pour l'année 2025 auprès de la municipalité en février (budgets votés en mars).

**8. Règlement des cotisations 2025 et vente de produits de l'association (livre, marque-pages)**

La Trésorière procède à l'enregistrement et l'encaissement des cotisations 2025 et à la vente d'articles (livre et marque-page) auprès de l'assemblée présente.

3 nouveaux membres ont intégré l'association à cette occasion.

Les membres du Bureau leur souhaite la bienvenue et les remercie.

**9. Questions diverses**

D. Taburet demande si l'association peut apporter une aide à la publication.

Il est indiqué que tous projets (collecte, archivage, étude, publication, animation, exposition, conférence...) qui seront exposés à l'association, seront étudiés par le Bureau / CA afin d'accompagner au mieux son aboutissement.

Merci d'envoyer à l'adresse mail de l'association un résumé du projet envisagé (qui, quoi, comment, quand, moyen) afin d'y apporter une solution : [amispatrimoinebais@gmail.com](mailto:amispatrimoinebais@gmail.com)

Pour rappel, toute initiative personnelle fait au nom de l'association sans que celle-ci en ait eu connaissance et/ou ayant validé l'action, sera rejetée. Le membre encourt l'exclusion comme prévu au règlement intérieur de l'association.

#### **FIN DE SEANCE**

L'ordre du jour étant épuisé à 21h30, le Président clôture l'assemblée générale par un verre de l'amitié accompagné de la traditionnelle galette des rois.

Le Président,  
Daniel Dahiot

La Trésorière,  
Marie-Renée Rupin

Le Secrétaire,  
Django Guyon